

Réf: Dossier N° : 25999

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « FAYDA DECOR »****Siège social : ABIDJAN - MARCORY MARIE KORE, 11 BP 541 ABJ 11**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Juin 2016, et enregistrés au CEPICI le 24 Juin 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « FAYDA DECOR » .

Objet: Tapisserie général, menuiserie, travaux de décoration, tous travaux de bâtiments, travaux publics, voiries, assainissement, commerce et climatisation générale. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - MARCORY MARIE KORE, 11 BP 541 ABJ 11

GERANT: Monsieur COULIBALY N'KLO .

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-16340 du 24/06/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°13370 du 24/06/2016

Pour Avis

Le CEPICI

